

Cahier spécial

Supplément au
Juvisy Info n° 218

rentrée



2012-2013

Sommaire

PETITE ENFANCE	3-5
EDUCATION	6-9
JEUNESSE	10
RETRAITÉS	11-12
RELATIONS INTERNATIONALES	13
SPORTS	14-15
ANIMATION LOCALE	15
CULTURE	16-21
SOLIDARITÉ	22-23
JUVISY PRATIQUE	24

ours

Cahier spécial rentrée supplément
au magazine d'informations municipales
de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 00
Fax : 01 69 12 50 40
Septembre 2012
Directeur de publication :
Etienne Chauffour
Rédaction : Séverine Leygues,
Sarah Abiton
Photographies : Séverine Leygues,
Sarah Abiton
Création et réalisation :
Emendo
Impression : Imprimerie Grenier
Tirage : 8 300 exemplaires
Papier recyclé





Mettre l'enfant au cœur de toutes les préoccupations, telle est la volonté de la Ville. Pour cela, elle propose aux familles des services de qualité, adaptés à leurs attentes, afin de favoriser l'épanouissement de leurs enfants.

C'est dans cette optique que la politique municipale en matière de petite enfance s'est donnée divers objectifs comme faciliter la conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale des familles en développant de nouveaux accueils éducatifs ; améliorer l'information et l'orientation des familles et promouvoir un encadrement de qualité ; dynamiser les lieux de rencontres et d'échanges et soutenir les parents dans leur fonction parentale.

Le service Petite Enfance gère les inscriptions et le suivi des dossiers. Il organise les commissions d'attribution des places. Il assure le fonctionnement au quotidien :

- d'un accueil collectif régulier : la mini-crèche Korczak
- d'un accueil familial : la crèche familiale
- d'un accueil collectif régulier pour les plus grands : la micro-crèche
- d'un accueil collectif occasionnel : la halte-garderie
- de 2 multi-accueils au sein de la Maison de la Petite Enfance (ouverture prochainement)

Quelle structure choisir ?

CRÈCHE FAMILIALE

5 jours par semaine de 7h à 19h chez les assistantes maternelles

Espace Marianne
25, Grande rue
Tel : 01 69 21 59 45

Ce mode d'accueil permet à votre enfant d'être accueilli au domicile des assistantes maternelles, employées municipales. Elles assurent un relais affectif et éducatif (jeux, apprentissage, éveil,...) auprès de votre enfant. Chacune prend à sa charge 1 à 3 enfants (selon l'agrément obtenu auprès du Conseil général).

L'équipe

L'assistante maternelle s'inscrit dans un véritable travail d'équipe avec la directrice, la puéricultrice, l'éducatrice de jeunes enfants, la psychologue et le médecin.

Les jardins d'éveil

Des séances de jardin d'éveil hebdomadaires, organisées par les éducatrices de jeunes enfants, sont proposées aux enfants de 2 à 3 ans. Ces accueils en groupe leur permettent de découvrir différentes activités, et aux assistantes maternelles de mettre en commun leurs expériences. D'autres temps collectifs peuvent être organisés en complément.

CRÈCHE COLLECTIVE

Janusz Korczak
ouverte 5 jours par semaine de 7h à 19h
48, rue Albert Sarraut
Quartier Plateau

L'enfant est accueilli de manière régulière dans une section de bébés, de moyens ou de grands.

L'équipe

L'équipe est constituée d'une responsable, éducatrice de jeunes enfants, de 12 professionnels de la Petite Enfance, d'une psychologue et d'un médecin.

MICRO-CRÈCHE

5 jours par semaine de 8h à 18h
1bis, rue Montenard
Tel : 01 69 56 00 97

La micro-crèche sur le quartier du centre-ville peut accueillir dix enfants qui marchent. De par sa taille, cet accueil se situe à la jonction entre un accueil familial et un accueil collectif. Son objectif premier est d'accueillir l'enfant dans un lieu adapté à son âge, son rythme, en favorisant la découverte de la vie collective, le respect de l'enfant et l'accompagnement de celui-ci vers l'autonomie.

L'équipe

L'équipe est constituée d'une responsable, éducatrice de jeunes enfants, de 4 professionnels de la petite enfance, d'un psychologue et d'un médecin.

HALTE-GARDERIE

1bis, rue Montenard
Tel : 01 69 21 29 25

La halte-garderie accueille des enfants quelques heures par semaine dans un cadre adapté, propre à favoriser leur épanouissement individuel et social.

Les horaires

Les enfants sont accueillis par demi-journées de 3h ou en journée continue de 8h avec un maximum d'une journée et demie par semaine.

Mardi : 8h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 8h30 à 17h30
Vendredi : 8h30 à 11h30

L'équipe

La halte-garderie est composée d'une directrice, de deux auxiliaires de puériculture de trois agents polyvalents et d'une éducatrice de jeunes enfants. Pour la halte-garderie, il n'y a pas de contrat d'accueil, les familles règlent en fonction des heures de présence effective de leurs enfants en considérant que toute heure commencée est due.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

ouverture prochainement
41-45, rue Monttessuy
Quartier Seine

Les 2 multi-accueils assurent pendant la journée à la fois un accueil collectif régulier et un accueil occasionnel. Une

partie des enfants est accueillie régulièrement (de 2 à 5 jours par semaine), d'autres viennent pour quelques heures par semaine.

	Un multi-accueil de 20 places	1 multi-accueil de 60 places
Accueil régulier	Du lundi au vendredi de 8h à 18h	Du lundi au vendredi de 8h à 19h
Accueil occasionnel	En journée continue, de 9h à 17h ou en demi-journée de 9h à 12h et de 15h à 17h	En journée continue, de 9h à 17h

LES P'TITS LOOPINGS

de 6h30 à 19h30

La Ville réserve 3 places dans une crèche inter-entreprises de la zone aéroportuaire située sur Athis-Mons.

De l'inscription à l'attribution des places

a) Conditions de préinscription

Pour bénéficier d'un accueil dans l'un des établissements de jeunes enfants de la Ville, vous devez être Juvisien (justificatif de domicile à fournir). Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible (dès 3 mois de grossesse).

b) Formalités

Se présenter à l'accueil de l'espace Marianne et remplir un dossier de préinscription pour lequel les documents suivants sont nécessaires :

Pour un enfant qui va naître :

Certificat de grossesse et justificatif de domicile. *Vous devez ensuite fournir l'acte de naissance.*

Pour un enfant qui est né :

L'acte de naissance ou le livret de famille et un justificatif de domicile.

c) Attribution des places

La commission d'attribution des places a lieu chaque année au mois de mai pour une rentrée au mois de septembre. Présidée par un élu, elle recueille l'avis des professionnels municipaux

et des autres acteurs de la Petite Enfance (service de PMI, de l'aide sociale à l'enfance du Conseil général).

Quelques semaines auparavant, on vous demandera de confirmer votre inscription et vos choix. A défaut de réponse, le dossier ne pourra être examiné par la commission d'attribution. Manifestez-vous si vous n'avez pas reçu ce courrier de confirmation dans le courant du mois d'avril.

Les critères d'attribution

Pour pouvoir bénéficier d'une place en structure Petite Enfance, il faut obligatoirement habiter Juvisy-sur-Orge et respecter les différentes étapes du dossier de préinscription.

Pour 85% des attributions en accueil régulier, les parents doivent être en activité. Dans un souci d'équité par rapport à la date de naissance, la liste d'attente est ensuite divisée par année et par trimestre. Les dossiers sont retenus dans l'ordre chronologique de la liste d'attente. Les vœux des parents sont pris en compte (type de contrats, horaires, structures choisies...) dans les limites de l'offre disponible.

Les 15% restants répondent à des situations particulières et aux sollicitations de travailleurs sociaux du territoire (PMI, CAF...).

Les tarifs

La participation financière des familles est calculée à partir des ressources mensuelles des ménages qui sont multipliées par un taux d'effort fixé par la CAF. Ce taux varie en fonction du nombre d'enfants et des revenus des familles.

Pour les crèches collectives et familiale, vous signerez donc un contrat qui vous engagera sur la présence de votre enfant selon vos besoins, dans le cadre des horaires d'ouverture. Le calcul de votre participation financière se fait en fonction de ce contrat.

Pour la halte-garderie, vous réglerez en fonction des heures de présence effective de votre enfant en prenant comme principe que toute heure commencée est due.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

53, rue Monttessuy
TÉL. : 01 69 21 49 94

Le centre de protection maternelle et infantile est un service de prévention et de dépistage du Conseil général,

lieu privilégié d'échanges et d'informations entre parents et professionnels, pour tous les enfants de 0 à 6 ans. Les consultations sont gratuites. Elles ne remplacent nullement le médecin de famille dont le rôle est complémentaire.

Lors de la 1^{ère} visite, munissez-vous du carnet de santé de l'enfant et des numéros de sécurité sociale.

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		Fermé
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils de puériculture • Pesée des bébés • Consultation psychologue 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils de puériculture • Pesée des bébés
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de pédiatrie 	Fermé
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de pédiatrie • Pesée des bébés 	Consultation de pédiatrie
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de pédiatrie • Consultation psychologue 	Fermé
Samedi	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation de pédiatrie 	Fermé

LE RAM (ouverture prochainement)

Le réseau des assistantes maternelles parents-enfants se situera dans la future Maison de la Petite Enfance.

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, sur les modalités d'embauche d'une assistante maternelle, etc. .

Le Ram apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs proposés par le RAM constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Renseignements

Service Petite Enfance
Espace Marianne – 25, Grande rue
Tél. : 01 69 12 50 00
ram.pe@mairie-juvisy.fr

Les réunions à ne pas rater

- Réunion d'information pour les parents sur les modes d'accueil, tous les 2 mois, à l'espace Marianne à 17h :
2 octobre, 4 décembre, 5 février, 9 avril et 4 juin.
- Réunion droits et démarches animée par la CAF
- Réunion « On en parle » : échanges autour de l'arrivée de bébé

LES SOCIÉTÉS DE SERVICES À LA PERSONNE

Sur le territoire, des services à la personne existent aussi pour les petits :

EDUCAZEN

2, rue Montenard
Tél. : 01 69 21 84 20

FAMILY SPHÈRE

Agence Essonne Est
60, allée des Champs-Élysées
91042 EVRY
Tél. : 01 60 87 67 66
www.family-sphere.fr

AZ HOME SERVICES

Immeuble Le Miroir
Avenue Blaise Pascal
91420 MORANGIS
Tél. : 01 60 49 00 66





Le service Education a pour mission d'organiser, de coordonner et de soutenir les actions liées à l'enseignement, à l'accueil des enfants et à leurs loisirs sur le territoire, en associant l'ensemble des services municipaux.

Un accueil de qualité est donc mis en place. Il s'articule autour de véritables projets éducatifs et culturels. Outre les études organisées dans les écoles par les enseignants, la municipalité met à la disposition des parents de nombreux services, ouverts à tous et pour lesquels le quotient familial s'applique.

Le CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité) reprendra dès les premiers jours d'école pour accompagner les enfants tout au long de l'année scolaire.

L'animation, gérée par la Fédération d'éducation populaire Léo Lagrange, accueille les élèves dans leur école durant les temps péri et post-scolaires et également au centre de loisirs. Les animateurs s'occupent aussi de la pause méridienne et de l'accueil de soir (CLAS).

ÉCOLES MATERNELLES

SAINT-EXUPÉRY

Tel : 01 69 21 94 17
27, Grande rue
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Directrice : Mme Morel

FRANÇOISE DOLTO

Tel : 01 69 21 08 40
2, rue des Palombes
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30
Directrice : Mme Vallence

LA FONTAINE

Tel : 01 69 21 98 43
36, rue Monttessuy
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directrice : Mme Cousin

JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 87
5, rue Petit
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directrice : Mme Cherry

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

JEAN-JAURÈS

Tel : 01 69 21 56 82
5, rue Petit
8h45 à 11h45 – 13h45 à 16h45
Directeur : M. Plas

MICHELET

Tel : 01 69 21 99 25
30, rue Blazy
8h15 à 11h15 – 13h15 à 16h15
Directrice : Mme Murariu

AUTRE GROUPE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE SAINTE-ANNE

Tel : 01 69 21 41 87
12, rue du Lieutenant Legourd
Directrice : Mme Le Moulzy

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Elles doivent être effectuées pour l'en-

trée à l'école maternelle ainsi que lors du passage à l'école élémentaire. L'école d'accueil est déterminée selon le secteur scolaire. Les familles doivent se présenter à l'espace Marianne munies des pièces suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Justificatifs des vaccinations obligatoires
- Numéro CAF
- Numéros de téléphone (domicile + travail) des personnes responsables de l'enfant.

DES ACTIONS A CARACTÈRE ARTISTIQUE, CULTUREL OU SPORTIF

Les écoles bénéficient de moyens pédagogiques complémentaires assurés par la Ville et la Communauté d'agglomération par le biais d'intervenants spécialisés du conservatoire des Portes de l'Essonne, de la médiathèque R. Queneau, de l'école et espace d'art C. Lambert ou du cinéma A. Varda. Des séances de natation scolaire ont habituellement lieu pour toutes les classes d'élémentaire.

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Les repas sont préparés par le personnel municipal dans les 2 cuisines centrales de la ville. Des activités d'animation et de détente sont organisées sur le temps de la pause méridienne afin de contribuer à l'équilibre de la journée de l'enfant et à son bien-être. Vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire,

renseignez-vous auprès de l'espace Marianne. Pour les allergies ou intolérances alimentaires, remettre obligatoirement un certificat médical au directeur de l'école afin qu'un projet d'accueil individualisé soit mis en place. La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace Marianne (service régie) ou par courrier en mairie (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public). Possibilité de paiement par carte bancaire et par pré-

lèvement automatique. Les enfants ne résidant pas à Juvisy sont accueillis dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, le tarif hors commune est appliqué.



Tarifs par repas en fonction du quotient familial	
1A	0,80 €
1B	0,96 €
2	1,44 €
3	1,87 €
4	2,35 €
5	2,95 €
6	3,61 €
7	4,25 €
8	5,12 €
9	5,68 €
10	6,52 €
11	7,41 €
HC	8,26 €

Avant et après l'école

L'ACCUEIL DU SOIR

Renseignements :

Aurélien Mortagne
 Chef de projets éducatifs
 Service Education
 01 69 12 50 00

Les accueils du soir s'inscrivent dans le dispositif d'accompagnement à la scolarité. Ils proposent aux enfants d'élémentaire et aux collégiens l'aide et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour leur permettre de s'épanouir à l'école et dans leur environnement familial et social. Ils sont assurés par une équipe mixte de salariés et de bénévoles, **en accès libre et gratuit.**

La fiche d'inscription est à retirer à l'espace Marianne avant le 3 septembre si vous souhaitez que votre enfant soit

accueilli à compter du premier jour d'école (le mardi 4 septembre) et à partir du 4 septembre sur l'une et l'autre des structures.

Les intervenants de l'accueil du soir seront également à votre disposition pendant la journée des associations, le samedi 15 septembre.

Les sites :

Sur le Plateau

A la maison de quartier Albert Sarraut
 34, rue Albert Sarraut
 Tél : 01 69 21 66 69
 Les lundis, mardis et vendredis
 De 17h à 18h30

En centre-ville

Dans les locaux du centre de loisirs
 25, rue Vercingétorix
 Les lundis, mardis et jeudis
 De 16h30 à 18h30

Recherche de bénévoles et de salariés pour l'accueil du soir

La ville de Juvisy recherche des accompagnateurs bénévoles et salariés pour intervenir un ou plusieurs soirs par semaine sur les accueils du soir. L'accompagnateur devra avoir une expérience dans le soutien scolaire, un bon sens de la relation avec les enfants et les jeunes et un goût pour l'animation pédagogique.

Ces accueils se déroulent sur deux sites :

- Au centre ville, dans le CLSH de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi et jeudi
- Au Plateau, dans la salle Albert Sarraut de 17h à 18h30 le lundi, mardi et vendredi.

Pour plus d'informations, contactez :

Aurélien Mortagne
 Chef de projets éducatifs
 Service Education
 Tél. : 01 69 56 52 40

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Elles sont assurées par les enseignants dans les écoles élémentaires.

L'inscription se fait auprès de l'école et donne lieu à une participation forfaitaire et trimestrielle (voir tarifs). La facture établie par la mairie est à régler en se présentant à l'espace Marianne, service régie (vous avez la possibilité de régler vos factures par carte bancaire) ou par courrier en mairie, BP 56, 91265 Juvisy cedex (libellez vos chèques à l'ordre du Trésor Public).

École Jean-Jaurès :

16h45 – 18h

École Michelet :

16h15 – 17h45

TARIFS		
QF	A l'unité	Forfait trimestriel
1A, 1B, 2	gratuité	gratuité
3, 4	1,74 €	43,61 €
5, 6	2,35 €	58,71 €
7, 8	3,30 €	82,42 €
9, 10, 11	4,91 €	122,85 €
HC	6,23 €	155,56 €

LES ACCUEILS PRÉSCOLAIRES

Ils fonctionnent dans chaque école le matin à partir de 7h30 jusqu'au début du temps scolaire.

QF	1 heure	1 heure + goûter
1A	0,63 €	0,70 €
1B	0,73 €	0,81 €
2	0,87 €	0,97 €
3	0,96 €	1,07 €
4	1,06 €	1,18 €
5	1,32 €	1,46 €
6	1,51 €	1,68 €
7	1,71 €	1,90 €
8	1,95 €	2,16 €
9	2,22 €	2,46 €
10	2,65 €	2,95 €
11	2,95 €	3,28 €
HC	3,25 €	3,61 €

LES ACCUEILS POSTSCOLAIRES

Dans les écoles maternelles, après l'école jusqu'à 19h. Dans les écoles élémentaires, après l'étude. A l'école Michelet

de 17h45 à 19h. A l'école Jean-Jaurès de 18h à 19h. Une équipe d'animateurs organise avec les enfants des activités d'éveil et de détente. Une fiche de renseignements utiles concernant les enfants qui fréquentent les accueils est à remettre avant la rentrée des classes au centre de loisirs (rue Vercingétorix), ou à l'espace Marianne, ou encore, à l'animateur référent sur l'école. Les enfants ne résidant pas à Juvisy sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Le transport

Un ramassage scolaire est organisé pour les deux écoles élémentaires. Il est gratuit pour les familles et s'effectue matin et soir. Une demande de carte de transport scolaire transmise à votre domicile par le Conseil général ou retirée auprès de l'espace Marianne doit être complétée et remise au service Education. Celle-ci peut également être téléchargée sur le site : <http://www.essonne.fr/cadre-de-vie/transports-collectifs/les-transports-scolaires>

Calendrier des vacances scolaires 2012-2013

Rentrée des élèves :

le mardi 4 septembre 2012

Vacances de la Toussaint :

du 27 octobre au 12 novembre 2012

Vacances de Noël :

du 22 décembre 2012 au 7 janvier 2013

Vacances d'hiver :

du 2 au 18 mars 2013

Vacances de printemps :

du 27 avril au 13 mai 2013

Début des vacances d'été :

le 6 juillet 2013

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Et quand l'école est finie ?

LE CENTRE DE LOISIRS

25, rue Vercingétorix
Tel : 01 69 21 23 93

Lieu d'éveil éducatif mais aussi espace de découverte, de création et d'épanouissement : jeux d'expression, menuiserie, jardinage, travaux manuels, jeux d'extérieur, initiations sportives, sorties et découvertes... Les enfants inscrits au centre de loisirs pourront bénéficier d'un accompagnement vers l'école municipale des sports, le mercredi matin.

L'accueil

Le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans demeurant à Juvisy. Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h. Les activités ont lieu de 9h30 à 17h. Un circuit de car permet aux enfants de rejoindre le centre de loisirs à 9h. Les enfants de maternelle déjeunent à l'école Saint-Exupéry, les plus grands au restaurant de l'école Michelet. Les goûters sont servis au centre. Pour mieux répondre aux différents rythmes et besoins de chacun, les groupes sont structurés ainsi :

- un accueil pour les 3-5 ans,
- un accueil pour les 6-9 ans,
- un club de « préados » destiné à accueillir les 10-14 ans, pour lesquels il sera proposé des stages culturels et sportifs.

L'inscription et le paiement

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, des certificats de vaccinations obligatoires. La facture établie est à régler en se présentant au centre de loisirs ou par courrier. Le calcul du quotient familial est effectué à l'espace Marianne. L'inscription est unique (un seul document) et reste valable pour tous les temps d'accueil et de loisirs (avant et après l'école, le mercredi et pendant les vacances) encadrés par les équipes de Léo-Lagrange, du 1^{er} septembre au 31 août. Cette inscription se fera exclusivement auprès du secrétariat du centre de loisirs.

Permanences / secrétariat

Lundi : 14h – 19h.
Mardi : 9h – 12h.
Mercredi : 7h30 – 19h.
Jeudi et vendredi : 9h – 12h

QF	Journée + goûter	1/2 Journée	Garderie / heure
1A	3,23 €	2,10 €	0,63 €
1B	4,04 €	2,62 €	0,73 €
2	5,05 €	3,28 €	0,87 €
3	6,26 €	4,07 €	0,96 €
4	7,80 €	5,07 €	1,06 €
5	9,54 €	6,20 €	1,32 €
6	11,94 €	7,76 €	1,51 €
7	14,87 €	9,67 €	1,71 €
8	18,51 €	12,04 €	1,95 €
9	23,09 €	15,01 €	2,22 €
10	28,77 €	18,70 €	2,65 €
11	35,80 €	23,27 €	2,95 €
HC	39,83 €	25,89 €	3,25 €

LES CENTRES DE VACANCES

Pendant l'été, un programme large et diversifié de séjours de vacances est proposé chaque année aux enfants et jeunes Juvisiens de 4 à 17 ans. Participation selon le quotient familial.

Deux plaquettes de présentation des centres de vacances sont éditées en avril et distribuée en fonction des tranches d'âge, dans les écoles primaires ou au collège et dans les lycées de la ville.

Elles sont également disponibles à cette période de l'année dans les lieux d'accueil de la Ville.

ASSOCIATION CULTURE ET JEUNESSE

Tel : 01 69 12 50 72 - www.acjuvisy.fr

Vacances scolaires et mercredis : aux Travées (rue du Dr Vinot) et à la Maison de quartier F. Rossif (place Louise Michel)

L'association propose des animations et activités, des stages, des sorties familiales.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 1991, le CME permet aux enfants de participer à la vie de leur ville. Depuis 2010, les élections ont lieu en fin d'année scolaire et permettent aux enfants scolarisés en CM1 d'être élus pour deux années pleines de mandat. L'objectif est de porter les projets pour lesquels ils ont été élus par leurs pairs.

A titre d'exemple, cette année, les conseillers ont participé activement au Téléthon et à la journée Sport et Jeux en Famille dans l'objectif de contribuer à la sensibilisation au handicap.

Traditionnellement, ils organisent une fête pour les CM2 et les 6^{èmes}, en fin d'année scolaire, afin de faciliter le passage vers le collège et permettre ainsi aux enfants de se rencontrer et d'échanger.

En savoir + :

Aurélien Mortagne, Chef de projets éducatifs

Halima Salmi, animatrice du CME

Service Education : 01 69 12 50 00

Les réunions des conseillers ont lieu à l'espace Marianne les mercredis après-midis avec l'animatrice du CME.



Inscrite dans le cadre de la politique Jeunesse de la Ville et affichant une réelle volonté de mettre en place de nouvelles instances de démocratie participative, la mission tournée vers la jeunesse se construit autour de deux projets principaux.

Tout d'abord, celui de renouveler le dialogue entre la Ville et les jeunes en favorisant l'implication de ces derniers dans la vie de la Cité. Ensuite, celui de participer à l'autonomie des jeunes à travers le projet de mise en place d'une démarche d'accompagnement solidaire à leur réussite.

Pour mener à bien ses projets, la mission Jeunesse travaille avec différentes associations de la Ville telles que l'ACJ, Médiane, Ressources prévention, l'ALJT, la Mission Locale, etc.

LES COLLEGES ET LES LYCEES

COLLÈGE FERDINAND BUISSON

3, rue Carnot
Tél. : 01 69 21 42 57 –
01 69 96 80 32

LYCÉE MARCEL PAGNOL

Avenue de la Terrasse Prolongée
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 21 78 08
Fax : 01 69 24 90 91

LYCÉE PROFESSIONNEL

JEAN MONNET

51, avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 69 12 44 50

ASSOCIATION CULTURE ET JEUNESSE

PROPRIÉTÉ DUCASTEL

1, rue de l'Observatoire
Tél. : 01 69 12 50 72
Mail : acj.asso@free.fr
Site : www.acjuvisy.fr

L'ACJ vous propose des activités culturelles, ludiques, familiales, des espaces d'animations et de rencontres ainsi que des manifestations tout au long de l'année à destination des jeunes et de leurs familles :

- Des activités de types « club »
- Plusieurs lieux d'accueil : Les Travées, le centre Frédéric Rossif, la maison Argeliès...

-Une programmation spécifique pour les vacances scolaires

Les tarifs

Plein tarif : 15€ pour les adultes
Tarifs réduits : 5€ pour les moins de 25 ans, 20€ pour les familles
Un complément appelé cotisation est demandé pour certains clubs et certaines activités.

Reprises des activités :

Courant septembre 2012

Contacts

A l'accueil : Propriété Ducastel – 1, rue de l'Observatoire
Sur notre stand lors de la journée des associations du 15 septembre au gymnase Ladoumègue ou directement auprès des animateurs et professeurs de clubs.

MISSION LOCALE NORD ESSONNE

9, rue du Docteur Vinot

Tél. : 01 69 38 29 10

La Mission Locale Nord-Essonne est une association intercommunale à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel. Elle les accompagne dans leurs différents projets autour de l'emploi, la formation, la santé, la citoyenneté, le logement, etc.

ASSOCIATION MEDIANE PREVENTION

26, avenue Gounod
mediane.prevention@wanadoo.fr

Cette association de prévention spécialisée s'adresse à des jeunes en difficulté, principalement âgés de 12 à 18 ans, et a pour but de prévenir leur marginalisation sous toutes ses formes ; faciliter leur insertion sociale et professionnelle en les aidant à acquérir leur autonomie et à développer leurs potentialités.

ASSOCIATION RESSOURCES

29, rue Wurtz
Tél. : 01 69 21 06 72

Approche générale des addictions aux psychotropes, par la mise en place d'une démarche partenariale de type transversale.

Il s'agit d'appréhender les problèmes posés par l'usage de drogues dans leur globalité et d'offrir au public des outils susceptibles de répondre tant sur le plan préventif que curatif.

Retrouvez toutes les associations sur le site de la Ville www.juvisy.fr ou dans le guide des associations distribué dans votre boîte aux lettres avec ce numéro.



Intégré au centre d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (CALPE) et indépendant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le service Retraités propose et coordonne un service d'accueil, d'information et d'orientation à destination des personnes âgées et retraitées de tout âge, actives ou non, résidant sur la commune.

Le service Retraités gère et organise de nombreuses actions ayant pour objectif d'une part de lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées et d'autre part de favoriser le développement des solidarités locales, intergénérationnelles et citoyennes. Information, aide administrative, aide à domicile, service de transport et animation sociale, le service et son réseau de partenaires locaux offrent une gamme de services complets afin de développer de façon harmonieuse et cohérente la vie sociale juvisienne.

LE SERVICE RETRAITÉS/ C.L.I.C

Le service Retraités de Juvisy fait partie du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la CALPE au même titre que celui des villes d'Athis-Mons et Paray Vielle-Poste.

Deux assistants sociaux sont à la disposition des retraités juvisiens et de leurs proches. Ils assurent l'accueil, l'information, l'orientation, la prise en charge globale des retraités à partir de 60 ans. Ils apportent un soutien aux démarches administratives et aident à la définition d'un projet de vie. Ils interviennent dans le cadre de la précarité et coordonnent le soutien à domicile.

Pour lutter contre l'isolement :

- Le service organise des voyages et des sorties tout au long de l'année (repas de l'amitié une fois par an, pique-nique, etc.)

- Un service de transport adapté est proposé aux personnes dépendantes. Il vise à faciliter le déplacement des personnes âgées pour leurs démarches de la vie quotidienne, et ainsi contribuer à rompre leur isolement par un accompagnement au restaurant d'en-

treprise SNCF, au supermarché, aux ateliers équilibre, à l'accueil de jour de la résidence Juliet Thomas, et aux clubs (UNRPA et Quat' saisons).

Pour contribuer au maintien à domicile dans les meilleures conditions et selon le souhait des personnes :

- Un service de portage de repas à domicile est proposé de façon temporaire aux personnes rencontrant des difficultés (hospitalisation, perte d'autonomie...), ainsi que l'installation d'une téléassistance pour plus de sécurité.

- Le service coordonne la mise en place des aides à domicile.

LES CLUBS RETRAITÉS

UNRPA

Contact : Mme Houeix, 6 rue Piver,
Tél. : 01 69 12 50 05

Union nationale des retraités et des personnes âgées (Centre administratif). Ouvert du lundi au vendredi sauf le jeudi, de 13h30 à 17h. Concours de belote tous les mois, repas amicaux et sorties.

LES QUAT'SAISONS

Contact : Mme Ollivaux

Tél. : 01 69 21 22 28

Propose de passer d'agréables moments tous les jeudis après-midi : belote, loto, scrabble, goûters, sorties.

Salle de réunion : salle des Bords de Seine.

LES PARTENAIRES LOCAUX

ACJ

Contact : Annie Yankson

Tél. : 01 69 12 50 72

Thé dansant, bridge, broderie etc.

L'AJRAD

Association juvisienne de soutien à domicile - 9, voie Edgar Varèse

Le service de Soins Infirmiers à Domicile apporte une aide partielle ou complète pour les soins d'hygiène et de santé aux personnes âgées et aux personnes handicapées de moins de 60 ans, par le passage, une ou deux fois par jour, d'une aide soignante pour la toilette, l'habillement, le lever et/ou le coucher (avec la collaboration d'une infirmière libérale si nécessaire). Intervient gratuitement sur prescription médicale.

RETRAITÉS

LA RÉSIDENCE JULIET THOMAS

1, rue Gabriel Fauré

Tél. : 01 69 45 52 15

Séjour temporaire ou à la journée, la structure est ouverte à toute personne retraitée, en sortie d'hospitalisation, en l'absence des proches, pour retrouver des forces... Accueil au sein d'un groupe de 10 personnes, en chambre individuelle avec si besoin une aide à la toilette. Ambiance chaleureuse et familiale. Le coût du séjour est fonction du revenu. La résidence est habilitée à l'aide sociale. Durée maximum de séjour : 120 jours par an.

L'AFAD

Aide familiale à domicile

19, rue Jean Danaux

Tél. : 01 69 56 52 00

Service d'aide à domicile pour apporter un soutien dans les actes du quotidien (aide ménagère, aide aux courses et à la préparation des repas, pour l'entretien du linge, garde de nuit et de jour, aide à la toilette).

ENSEMBLE 2 GÉNÉRATIONS

06 09 06 76 44

Service Retraités de la Ville :

01 69 12 50 05

Les services Retraités et Habitat-Logement de la Ville, en partenariat avec l'association ensemble2généra-

tions, vous proposent d'améliorer votre quotidien en hébergeant un étudiant. Vous disposez d'une chambre libre et vous êtes à la recherche d'une présence, de petits services, d'une compagnie pour partager des moments privilégiés comme des promenades, des sorties culturelles, une initiation à l'informatique ? La solution du logement intergénérationnel est faite pour vous.

LE CLIC

3, rue Lefèvre-Utile à Athis-Mons

Tél. : 01 69 57 80 92

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, géré par la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne. Il gère et anime le réseau sanitaire et social du bassin de vie, et met en place des actions de formation, d'information, de prévention du vieillissement.

LA MAISON DE RETRAITE CAMILLE DESMOULINS

Tél. : 01 69 12 59 00

Situé sur le Plateau (2, avenue Anatole-France), l'établissement propose 83 places : 70 logements individuels permanents (dont 14 réservés aux personnes atteintes de pathologie de type Alzheimer) et quelques places pour l'héberge-

ment temporaire, l'accueil de nuit ou de jour. La maison, gérée par l'association ARPAD (association pour personnes âgées dépendantes), est habilitée à l'aide sociale, et peut donc accueillir des personnes aux ressources modestes.

Téléassistance

Pour vivre chez vous en toute sérénité, un dispositif de téléassistance vous est proposé par l'intermédiaire du service Retraités. Vous êtes relié 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute. Au moindre incident, vous avez la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

Les ateliers Equilibre

20 séances encadrées par un professeur de sport diplômé en gérontologie. Exercices doux et adaptés à votre rythme qui vous apporteront concrètement des moyens pour garder votre équilibre, dénouer vos articulations, reprendre confiance dans vos déplacements et vous relever en cas de chute. Des stages «Equilibre II» permettent aux anciens participants de continuer à pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins tout au long de l'année.

Renseignements : 01 69 12 50 05

Les ateliers Mémoire

12 séances pour augmenter votre potentiel.

Renseignements : 01 69 12 50 05

Semaine intercommunale des retraités

Du 22 au 26 octobre, sur le thème des nouvelles technologies.

Renseignements auprès du C.L.I.C :
01 69 57 80 92

Forum santé

« Bien être pour bien vieillir »

Le mardi 13 novembre au centre administratif dans le parc de la Mairie – 6, rue Piver.

Toute au long de la matinée, venez assister à un atelier Prévention hygiène dentaire : information sur les aides à la prise en charge, etc. Après un repas convivial, l'après-midi sera consacré à un atelier d'information sur les droits de succession.

Renseignements : 01 69 12 50 05





24 ans de jumelage entre Juvisy et Tillabéri, 14 ans entre Juvisy et Thale. L'expérience nous montre que les jumelages sont d'une grande importance dans la construction de l'avenir d'une ville. Développer des liens d'amitié, de fraternité et de solidarité entre Tillabériens, Juvisiens et Thalensers reste l'objectif commun.

Situées à des milliers de kilomètres les unes des autres, les trois villes sont très différentes. Pourtant, depuis longtemps, elles entretiennent des relations d'amitié, fondées sur des échanges et des projets communs.

Pour renforcer nos relations avec nos partenaires, devenus aujourd'hui nos amis, 2 associations travaillent quotidiennement avec les 2 villes jumelées : Juvisy-Tillabéri et Juvisy-Thale

LE SERVICE RELATIONS INTERNATIONALES

La Ville soutient les 2 associations, Juvisy-Tillabéri et Juvisy-Thale dans le montage de projets et dans la recherche de financements auprès de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), du Ministère des Affaires Etrangères, du Conseil général et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Elle assure également un soutien administratif.

Dans le cadre du jumelage avec Thale, qui est basé sur des échanges entre Juvisiens et Thalensers, c'est l'association Juvisy-Thale qui met en place les projets. La Ville la soutient dans toutes les étapes.

Dans le cadre du jumelage avec Tillabéri, qui prend la forme d'une coopération décentralisée, le domaine de com-

pétence de la Ville s'exerce sur l'appui institutionnel. La municipalité veille en effet à l'amélioration des services aux Tillabériens par la formation d'agents communaux, à la construction de bâtiments communaux, à l'équipement des services municipaux ainsi qu'au développement de certains de ces services, notamment agricole (semences améliorées, cultures maraichères).

ASSOCIATION JUVISY-TILLABÉRI

6, rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 02
Président : André Busserly
Courriel : ajbusserly@wanadoo.fr
maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr

Vous pensez que le développement de l'Afrique est possible et que notre solidarité peut y contribuer. Rejoignez les

150 adhérents et donateurs de l'association Juvisy-Tillabéri.

Créée en 1987, elle participe à la mise en œuvre du jumelage entre Tillabéri (Niger) et Juvisy :

- en favorisant les échanges entre habitants ou institutions de Juvisy et de Tillabéri,
- en apportant son appui aux initiatives de développement à Tillabéri.

Notre programme 2012 : soutien à la bibliothèque, aux 17 banques céré-

alières (environ 1 400 familles), lutte contre la malnutrition infantile, formation de personnes handicapées, appui pédagogique aux écoles et CES, aux microcrédits.

À Juvisy, l'association organise conférences, vente d'artisanat et collecte de dons.

Adhésion : 15€ - 3€ pour les étudiants et les personnes sans emploi.

ASSOCIATION JUVISY-THALE

6, rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 02
Présidente : Evelyne Lauzeral
Secrétaire : Dominique Buisson-Caraes
Trésorier : Christian Loro
Courriel : maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr

Nos principaux objectifs : favoriser les rencontres et appréhender la culture allemande. Dans ce cadre, l'association organise :

- Séjours à Thale
- « Séjours Découverte » en Allemagne ou en France entre Thalensers et Juvisiens
- Séjours Jeunes en Allemagne tous les étés
- Echanges entre les 2 villes
- Aide aux jeunes pour échanges linguistiques
- Projets avec professeurs du lycée M. Pagnol
- « Deutsches Frühstück »
- Marchés de Noël de Juvisy et de Thale
- Stammtisch hebdomadaire
- Ciné-débats autour de films allemands (VO sous-titrée)

- Conférences sur l'Allemagne

2013

• Octobre : Séjour des Thalensers à Juvisy. Si vous pouvez héberger nos amis de Thale, contactez-nous !

• « Séjour Découverte » commun d'une semaine dans une région d'Allemagne

Adhésion : 16€ - 8€ pour les moins de 25 ans et les personnes sans emploi. Toutes les idées pour faire vivre ce jumelage seront les bienvenues!



26 associations animent la vie sportive de la commune, en offrant un très large choix aux quelques 3 000 adhérents. Aux côtés du tennis, de la natation ou encore de la gymnastique, des disciplines moins connues comme le shintaido, la capoeira ou encore le taï chi chuan font partie des nombreuses activités proposées à Juvisy.

L'accès au sport pour tous est une priorité. Pour cela, la municipalité met gratuitement à disposition des associations sportives les infrastructures de la Ville, tout comme les minibus, pour leur déplacement en compétition.

Le service des sports de la Ville gère les plannings d'occupation et de compétition des infrastructures. Il propose une aide à la création d'association, au montage de projet, et un soutien pour l'élaboration des dossiers de subventions.

Pour vous aider à faire votre choix, vous retrouverez dans le Guide des Associations 2012/2013 la totalité des associations juvisiennes.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Direction de la Citoyenneté
Service des Sports
Tél : 01 69 12 50 00

Pour les enfants nés en 2005-2006-2007

Activités tous les mercredis en période scolaire au complexe sportif Ladoumègue de 10h45 à 12h.

Début des activités :

Le mercredi 26 septembre 2012.
5 activités proposées en 5 cycles : athlétisme, jeux de ballons et de disques, gymnastique, jeux d'opposition, jeux de raquettes.

Inscriptions :

Samedi 15 septembre 2012 de 9h30 à 18h lors de la journée des associations au gymnase Jules Ladoumègue ou du 17 au 21 septembre auprès du service des Sports, Hôtel de Ville – 6, rue Piver

Tarif selon quotient familial

QF	A l'année	Réduction Centre de loisirs (-35%)
1A 1B	23,00 €	15,00 €
2	27,00 €	17,50 €
3	30,50 €	19,50 €
4	35,00 €	23,00 €
5	39,00 €	25,00 €
6	45,00 €	29,50 €
7	53,00 €	35,00 €
8	60,00 €	36,00 €
9	68,00 €	45,00 €
10	80,00 €	52,00 €
11	91,00 €	60,50 €
HC	105,00 €	69,00 €

Pour s'inscrire à l'École Multisports

- Remplir la fiche d'inscription et l'autorisation d'intervention d'urgence
- Régler le montant de la cotisation selon le quotient familial
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme, des jeux de ballons et de disque, des jeux d'opposition, de la gymnastique et des jeux de raquettes.
- Fournir l'attestation d'inscription au centre de loisirs Léo Lagrange si votre enfant le fréquente régulièrement, afin de pouvoir bénéficier du tarif réduit.
- Tout dossier non complet lors de l'inscription sera mis sur liste d'attente (sauf cas de force majeure).

CENTRE AQUATIQUE DES PORTES DE L'ESSONNE

Rue Paul Demange
91200 Athis-Mons
Tél. : 01 69 57 81 00
www.portessonne.fr

SPORTS

Activités

Le centre aquatique des Portes de l'Essonne offre un large panel d'activités : Aquagym classique, Aquasport, Aquatraining, Aquabike, Aquaphobie, futures mamans, bébés nageurs, jardin d'enfants, natation adulte, cours collectifs, natation ados.

Tarifs

Entrée simple
Portes Essonne : Adulte : 3,50€ /
Enfant : 2,50€
Hors : Adulte : 4,50€ / Enfant : 3,50€

Activités

Portes Essonne : Mois : 30€.
Trimestre : 80€
Hors : Mois : 40€. Trimestre : 110€

Espace bien-être

Portes Essonne : 14€ (130€ les 10 entrées)
Hors : 18€ (170€ les 10 entrées)

Horaires

Période normale (fin des entrées 30 minutes avant l'évacuation des bassins)
Lundi et jeudi : 10h - 19h45
Mardi et vendredi : 10h - 21h45

Mercredi : 10h - 19h45
Samedi : 10h - 12h45 et 14h - 17h45
Dimanche : 9h - 12h45 et 14h - 17h45

Petites vacances scolaires

Lundi, mercredi et jeudi : 10h - 19h45
Mardi et vendredi : 10h - 21h45
Samedi : 10h - 12h45 et 14h - 17h45
Dimanche : 9h - 12h45 et 14h - 17h45

Le centre aquatique sera fermé du 13 au 18 septembre, pour la vidange des bassins.

Il rouvrira selon les horaires mentionnés ci-dessus dès le 18 septembre



PISCINE SUZANNE BERLIOUX

19, rue Jules-Ferry à Juvisy-sur-Orge
Tel : 01 69 21 70 20

Horaire d'ouverture au public

Période normale
Mardi : 17h15 - 20h
Mercredi : 11h - 17h
Jeudi : 18h - 21h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
Dimanche : 9h - 12h

Petites vacances scolaires

Mardi : 11h - 18h
Mercredi : 11h - 18h
Jeudi : 14h30 - 21h
Vendredi : 11h - 18h
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Tarifs

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne

Entrée plein tarif : 2,40€
Carte d'abonnement 10 entrées : 19,20€
Entrée enfant scolarisé (de 3 à 18 ans) : 1,45€
Entrée gratuite pour les moins de 3 ans

Pour les habitants extérieurs à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne *

Entrée plein tarif : 3,20 €
Carte d'abonnement 10 entrées : 25,00 €

La piscine Suzanne Berlioux sera fermée du 3 au 30 septembre inclus pour la vidange des bassins. Elle rouvrira selon les horaires mentionnés ci-dessus dès le 1^{er} octobre.

ANIMATION LOCALE



Le service Animation Locale, créé suite au transfert de la compétence culturelle à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne en 2011, coordonne l'ensemble des manifestations portées par la Ville. Ce service a pour but d'enrichir la vie locale, de fédérer autour de projets commun.

Référent auprès des associations, des commerçants et des partenaires institutionnels, ce service accompagne et initie des projets très divers.

En 2012, il aura porté des manifestations telles que les fêtes de quartier Seine et Plateau, la fête de la Ville, le bal des pompiers, des projets d'écoles, etc.

Tout au long du second semestre, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des différentes manifestations organisées par ce service. Vous pourrez les retrouver dans le Juvisy Info, sur le site internet www.juvisy.fr ou encore sur la page Facebook Ville Juvisy-sur-Orge.



Crédit photo : Djamilia Cailin

En savoir + :

Direction de la citoyenneté
Michel Baumann
Tél. : 01 69 12 50 49



ECOLE ET ESPACE D'ART CONTEMPORAIN CAMILLE LAMBERT

Communauté d'agglomération
les Portes de l'Essonne
35 avenue de la Terrasse
91260 Juvisy-sur-Orge
Tél : 01 69 21 32 89
Fax : 01 69 21 25 11
eart.lambert@portesessonne.fr
Directeur : François Pourtaud



Inscriptions

Mercredi 12, jeudi 13 septembre 2012
de 14h à 18h.
Vendredi 14 septembre 2012 de 18h à
21h en présence des professeurs.
Les ateliers reprennent à partir du lundi
17 septembre 2012.

Pièces à fournir au moment de l'inscription pour le calcul du quotient familial

- La feuille d'imposition sur les revenus 2010
- Le dernier talon des allocations familiales, ou toute pièce justificative du montant perçu
- Un justificatif de domicile (facture EDF, etc.)

ATELIERS ENFANTS

JARDIN DES ARTS

Pour les enfants âgés de 6 ans
ou scolarisés en CP
Samedi 10h30-12h
Clémence Dahan et
Caroline Kennerson

Mené conjointement par un professeur de l'Ecole d'art et du conservatoire de musique, le jardin des arts favorise l'éveil aux disciplines corporelles, musicales et plastiques. Durant une année, l'enseignement propose une introduction à la découverte des expressions artistiques.

Ateliers enfants

Dessin, peinture, modelage et volume. L'expérimentation leur permet de développer leur propre expression créative. Par ailleurs, les visites des expositions présentées à l'Espace d'art Camille Lambert et les rencontres d'artistes enrichissent ces ateliers en leur donnant une ouverture vers l'art d'aujourd'hui.

CAROLINE KENNERSON

6/9 ans
Mercredi 10h-11h45,
13h-14h45 et 15h-16h45
9/12 ans
Mercredi 17h-18h45

OLIVIER SOULERIN

6/9 ans
Samedi 14h-15h45
9/12 ans
Samedi 16h-17h45

ALEJANDRO CERHA

8/12 ans
Mercredi 13h45-15h30 à l'Espace Michelet (place Mendès France Athis-Mons)
Mercredi 16h-17h45
En complément de l'atelier enfant :
Initiation à l'infographie

AURÉLIE JALLUT

Jeudi : 17h-19h
Durant l'année, des séances d'initiation à l'infographie seront proposées par les professeurs aux élèves des ateliers enfants à raison de 4 séances sur l'année.

ATELIERS JEUNES

Trouver les moyens de développer une expression personnelle autour de différents sujets en abordant le dessin, la peinture, le modelage et le volume. Accompagner les jeunes vers des projets collectifs et personnels par une sensibilisation aux démarches artistiques (visites d'expositions et rencontres d'artistes).

Atelier Initiation-Découverte

Olivier Soulerin

13/15 ans

Vendredi 18h-20h

Atelier dessin-créativité

Caroline Kennerson

A partir de 14 ans:

vendredi 18h30-20h30

Plus de 15 ans: samedi 14h-16h

Atelier préparatoire aux écoles d'art

Caroline Kennerson

plus de 15 ans

L'atelier s'adresse aux lycéens préparant l'épreuve facultative du baccalauréat, souhaitant intégrer une école d'art ou encore à de jeunes diplômés. Les élèves bénéficient d'un suivi individualisé dans leur orientation et la réalisation des dossiers. Durant l'année, organisation d'épreuves blanches écrites et orales. L'enseignement de l'atelier est complété par des visites d'expositions et des rencontres d'artistes.

Formation non-diplomante

Mardi 18h30-20h30 : rencontres et interventions d'artistes, histoire de l'art, orientation

Et Samedi 14h-18h : Travail pratique, réalisation et construction des projets

Les 6 heures hebdomadaires peuvent être complétées par :

- Des sessions d'infographie et d'animation/vidéo

- Accès libre à l'atelier dessin-créativité, dessin-peinture, sculpture, céramique

.....

ATELIERS JEUNES ET ADULTES

Atelier bandes dessinées et mangas

Eric Calmels

8-11 ans : mercredi de 14h-16h.

12-16 ans: mercredi de 16h-18h.

Adultes (16 ans et +) : mercredi de 18h30-20h30.

Des personnages, des histoires à dormir debout ou à rester assis, des bulles, des châteaux, des maisons, des paysages, des animaux petits et grands...

Bref, c'est fou tout ce que l'on peut faire rentrer dans de si petites cases avec un peu d'imagination !

Atelier film d'animation

Laurent Tallec

Mercredi 15h-18h

L'atelier propose une initiation à différentes techniques d'animation par la réalisation individuelle et collective, de petits films en dessins animés, pixilation (animation image par image de personnes réelles), ou animation de pâte à modeler, objets, papiers découpés, ombres...

Atelier Infographie

Auréli Jallut

Jeudi 19h-21h30

Vendredi 18h30-21h

Cet atelier s'adresse à toute personne souhaitant s'initier aux technologies de l'image numérique.

Une familiarisation avec les principaux logiciels de création graphique est proposée au travers de l'apprentissage du photomontage, de l'illustration, de la typographie, et de la composition graphique (etc.).

Des exercices, des réalisations concrètes et les visites des expositions de l'espace d'art permettront d'élaborer des projets conduisant à une pratique artistique.

L'atelier puise ses sujets dans le champ de la création contemporaine mêlant art et industrie graphique.

Atelier Montage vidéo

Laurent Tallec

Mercredi 18h-21h

Le cours se structure autour du montage vidéo qui permet de s'interroger sur les différentes étapes de fabrication d'un film.

Chaque exercice en groupe ou individuel sera l'occasion de réaliser un film en se familiarisant progressivement avec les techniques et le matériel vidéo (caméra, son, lumière, logiciel de montage, sortie dvd...)

.....

ATELIERS ADULTES

Atelier Dessin-Peinture

L'inscription à l'atelier dessin-peinture donne accès à deux séances par semaine à choisir en début d'année parmi les cours dessin-peinture.

Tout au long de l'année, les expositions de l'Espace d'art permettent aux élèves une rencontre avec l'art contemporain et ses auteurs.

Marc Rebollo

Lundi 15h-21h

L'atelier s'adresse aux débutants et aux élèves plus confirmés pour une initiation aux fondamentaux du dessin et de la couleur : appropriation d'un format donné, maîtrise des proportions, des pleins et des vides, formation du regard, analyse du sujet. L'atelier aide les élèves à aiguiser leur curiosité et à développer leur propre personnalité artistique par la confrontation à des œuvres contemporaines.

François Cabrit

Mercredi 18h-21h

Dimanche 9h-12h

L'atelier propose de travailler d'après nature, modèle vivant, paysage, ainsi qu'un approfondissement de la technique de la peinture à l'huile, notamment par l'apprentissage de la technique mixte (mélange d'huile et d'eau) qui permet ainsi de poser le problème du support.

Olivier Alibert

Vendredi 16h-21h

Les élèves pratiquent un grand nombre de techniques et abordent les sujets à la fois classiques et contemporains que sont la nature morte, le corps humain, le portrait, le paysage. L'atelier a aussi vocation à développer l'imaginaire et la créativité. Il favorise à partir de différentes sources iconographiques, de notions ou thématiques, des propositions plastiques libres et personnelles.

Atelier expérimental

Suivi par Marc Rebollo

Mardi 18h-21h

Ouvert à tous les élèves de l'école d'art à partir de 15 ans.

L'atelier expérimental associe théorie et pratique afin de confronter les élèves aux diverses préoccupations et techniques de la création d'aujourd'hui. Rencontres avec les artistes exposant à l'Espace d'art, visites d'expositions, projection-conférences d'histoire de l'art alternent avec des sessions de travail avec des artistes d'univers différents (vidéo, textile, photographie, peinture, volume...).

Atelier Sculpture Modelage Volume

Diadji Diop

Vendredi 18h-21h

Samedi 14h-18h

L'atelier sculpture est un lieu d'initiation et de perfectionnement. Il y est proposé d'explorer diverses techniques : terre cuite, plâtre, résine, pierre...

Tous les niveaux sont mélangés pour créer une dynamique d'atelier où chacun choisit librement son expression, réalisme ou imaginaire dans une démarche personnelle.

Atelier Céramique-Moulage

Alejandro Cerha

Mercredi 18h-21h

Vendredi 18h-21h

L'objectif de l'atelier est de fournir aux élèves les éléments techniques nécessaires à la réalisation des différents projets en céramique - tour - façonnage - émaillage.

Céramique traditionnelle et contemporaine.

Le moulage (plâtre, élastomère) pourra également être abordé pour la réalisation en série de certaines pièces.

Tarif selon quotient familial

Quotient	Tarif annuel		15 séances
	Moins de 21 ans	Plus de 21 ans	Plus de 21 ans
A	64,00 €	74,00 €	43,00 €
B	74,00 €	88,00 €	51,00 €
C	88,00 €	104,00 €	59,00 €
D	104,00 €	121,00 €	68,00 €
E	121,00 €	144,00 €	80,00 €
F	144,00 €	167,00 €	97,00 €
G	167,00 €	197,00 €	113,00 €
H	197,00 €	230,00 €	134,00 €
I	230,00 €	271,00 €	159,00 €
J	271,00 €	319,00 €	185,00 €
K	319,00 €	370,00 €	221,00 €
L	372,00 €	437,00 €	261,00 €
HC	437,00 €	459,00 €	267,00 €



SAISON 2012-2013



UNE SAISON AVEC LE CENTRE CULTUREL DES PORTES DE L'ESSONNE

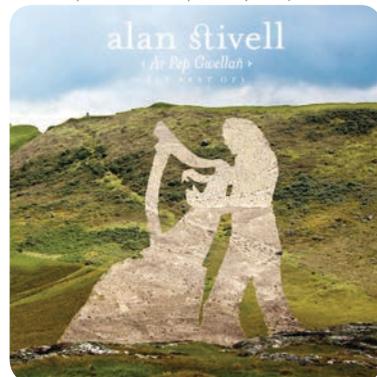
2012/2013, en avant programme

Cette saison commencera en chanson avec énergie et humour en compagnie

des Blérots de Ravel suivi d'un second concert avec *Alain Souchon* qu'on ne présente plus. *Luz Casal*, grande figure de la chanson espagnole (films d'Almodovar), et aussi *Sefsaï* chantant les poèmes de Mahmoud Darwich donneront de la voix. Mais les musiques et danses du monde ne seront pas en reste avec la venue du danseur de flamenco *Israël Galvan*. Et puis, l'événement de la saison sera sans doute la prochaine édition, au printemps, du festival *Les Irlandays* (Dan Ar Bras, Alan Stivell, Solas, etc.) avec une



Credit photo : Thierry Rajic



série de concerts en salle et une semaine sous le Magic Mirror Tent.

Puis toujours en musique, le répertoire classique sera à l'honneur, en grande formation avec deux concerts de l'*Orchestre National d'Île de France* pour des symphonies de Beethoven et un programme russe. Mais aussi le très réputé *quatuor Ebène* dans un registre détonnant et enfin Opéra Eclaté qui nous revient avec une Belle Hélène d'Offenbach. En jazz, Hommage à Ellington avec le Duke Orchestra. Le théâtre occupera également une place de choix entre répertoire et textes contemporains.

Jacques Weber dans *Eclats de vie*, un *Richard III* de Shakespeare, *la mouette* de Tchekov, *le Horla de Maupassant*, *le Dindon* de Feydeau, *le baladin du monde occidental* de Synge, mais aussi du théâtre contemporain social, voire politique...

Enfin, une saison jeune et très jeune public (de *Un Don Quichotte*, création de Jacques Dor à *Sophie Forte* en chanson), car nous renouons avec les chocalathéâtres !! Et puis des sorties hors les murs, afin de visiter la Comédie Française, l'Opéra Bastille, ou Les Amandiers. Sortez donc, nous ouvrons grandes les Portes !

Comment réserver et acheter vos billets de spectacles ?

En ligne sur www.centreculturelportessonne.fr **nouveau site internet !**
DU NOUVEAU POUR LA SAISON 2012/2013!

- Vous pouvez acheter vos billets en ligne sur notre site internet (paiement sécurisé)
- Vous pouvez également télécharger le bulletin d'adhésion sur notre site internet

La billetterie spectacles est ouverte

- Du mardi au vendredi de 14h à 18h à nos bureaux 3 rue Lefèvre-Utile – 91200 Athis-Mons (face au 7 rue Edouard Vaillant)
- Sur le lieu du spectacle : samedi à partir de 16h et 1 heure avant la représentation les autres jours

Par téléphone au 01 69 57 81 10

- Vous pouvez réserver et payer par carte bancaire à distance

La billetterie cinéma

- Salle Lino Ventura – Rue Samuel Desborde – 91200 Athis-Mons
- Salle Agnès Varda – 37-39 Grande Rue – 91260 Juvisy-sur-Orge
- L'Avant-Scène – 1 rue Alsace Lorraine –

91550 Paray-Vieille-Poste

Modes de paiement acceptés : espèces, chèque, carte bancaire, Chèque Culture, Chèque Carte jeune 91

Par correspondance

• Vous pouvez envoyer votre règlement par chèque à l'ordre du Centre Culturel des Portes de l'Essonne – 3 rue Lefèvre-Utile – BP 18 – 91205 Athis-Mons Cedex, en indiquant au dos du chèque le nom du spectacle, la date de représentation, le nombre et le tarif des places

Autres points de vente

• Réseaux billetteries FNAC, Carrefour, France Billet, billetnet.fr

A NOTER

- Les billets réservés doivent impérativement être réglés dans les 5 jours. Passé ce délai, ils sont automatiquement remis en vente.
- Les billets non réglés la veille du spectacle sont remis en vente.
- Pour bénéficier des tarifs préférentiels, un justificatif doit être obligatoirement présenté à chaque achat de billet cinéma ou spectacle. Si la réservation se fait par correspondance, merci de joindre une copie du justificatif.
- Les billets ne sont pas remboursés. Au plus tard 5 jours avant la date du spectacle, ils peuvent être échangés ou faire l'objet d'un avoir valable durant la saison en cours.
- Une fois le spectacle commencé, l'entrée en salle n'est plus garantie.

ENSEMBLE CHORAL DES PORTES DE L'ESSONNE

Patrick Guerrand : 01 69 21 43 31
guerrand@club.fr
Geneviève Hill : 01 69 38 91 39
genevieve.hill@sfr.fr
<http://www.enscpe.fr>

Chorale ouverte à tous, aucun niveau musical exigé.

Répertoire classique : cette année, création d'un opéra de Haydn. Deux concerts prévus.

Répétitions : Tous les lundis de 20h30

à 22h30, au conservatoire, place Jean-Durix à Juvisy.

Adhésion : 55 € pour l'année.

CINÉMA

Chaque jour, les cinémas des Portes de l'Essonne vous proposent entre 3 et 6 séances des films à l'affiche.

Salle Lino Ventura

Espace Jean Monnet, rue Samuel Debordes - 91200 Athis-Mons

Salle Agnès Varda

37-39 Grande Rue
91260 Juvisy-sur-Orge

Salle des fêtes

Parc de la Mairie, Avenue d'Alsace Lorraine - 91550 Paray-Vieille-Poste

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

Théâtre Jean Dasté

9, rue du Docteur Vinot
91260 Juvisy-sur-Orge

Studio du Conservatoire d'Art Dramatique

3, rue Lefèvre-Utile (face au 7 rue Edouard Vaillant) – 91200 Athis-Mons

Renseignements et inscriptions au

01 69 57 81 10

Coordinateur Julien Parent

Inscriptions samedi 22 septembre de 14h à 17h

Réunion d'informations

Lundi 24 septembre à 20h

Début des cours

Le 1^{er} octobre à 20h

A partir de 16 ans

Le Centre Culturel des Portes de l'Essonne propose 5 cours de théâtre.

Ces ateliers accueillent les jeunes de 16 à 20 ans et les adultes amateurs au Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge et au Studio à Athis-Mons.

Le cours de théâtre est un lieu de plaisir et de travail sur soi ; c'est aussi un lieu de rencontres et de partage. Les groupes sont constitués de 10 à 15 personnes et encadrés par des comédiens professionnels. Chaque groupe, accompagné par deux régisseurs son et lumière, présente un spectacle au mois de juin. Pendant l'année, des

danseurs, des clowns, des jongleurs ou des musiciens peuvent intervenir ponctuellement pour initier les élèves à leurs pratiques, différentes de celle du comédien.

Les principes du travail sur l'année sont :

- le travail corporel et vocal,
- la confiance en soi et la concentration,
- la sensibilisation aux exigences d'un travail collectif,
- le développement de la créativité par des improvisations,
- la découverte de textes classiques et contemporains.

Cette année, afin de mieux répondre à vos attentes, nous vous proposons une répartition des cours sur les villes de Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons :

- lundi de 20h à 23h : atelier adultes au Studio à Athis-Mons
- mardi de 19h à 22h : atelier adultes au Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge
- mercredi de 20h à 23h : atelier adultes au Studio à Athis-Mons
- jeudi de 20h à 23h : atelier adultes Théâtre Jean Dasté à Juvisy-sur-Orge
- vendredi de 19h à 22h : atelier 16-20 ans au Studio à Athis-Mons

Tarifs annuels :

- le tarif d'inscription pour les habitants des communes d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et de Paray-Vieille-Poste est déterminé en fonction de leur quotient familial soit de 53 € à 371€ + 12 € d'adhésion au Centre Culturel.
- le tarif d'inscription pour les habitants hors Communauté d'agglomération « Les Portes de l'Essonne » est fixé à 371€ + 12€ d'adhésion au Centre Culturel.

Les élèves du Conservatoire d'Art Dramatique bénéficient d'un tarif préférentiel sur les spectacles proposés par le Centre Culturel, soit 8€ la place (excepté pour les spectacles de catégorie A+). L'adhésion donne également droit à des tarifs préférentiels sur les spectacles de catégorie A+ et aux cinémas Varda de Juvisy-sur-Orge, Ventura d'Athis-Mons et à L'Avant-Scène de Paray-Vieille-Poste.



CONSERVATOIRE DES PORTES DE L'ESSONNE

Conservatoire de musique, de danse et de théâtre

Directeur : Jean Gaillard

Directeur adjoint : Michel Hecquet

Tél. : 01 69 12 65 60 (Juvisy) / 01 60 48 10 10 (Athis-Mons)

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, de danse et de théâtre des Portes de l'Essonne est :

- un lieu d'éducation culturelle et artistique,
- un centre pour les pratiques artistiques amateurs,
- un lieu de création, de concert, de spectacle et d'animation culturelle,
- un centre de ressources.

L'équipe pédagogique est composée d'une cinquantaine d'enseignants diplômés, inscrits dans une dynamique d'échanges, pour développer des synergies et donner encore plus de place à la musique, à la danse et au théâtre sur notre territoire. Ainsi, tout au long de l'année, le conservatoire initie de nombreuses actions alliant formation et pratique. Les activités ont lieu sur deux sites, à Juvisy-sur-Orge et à Athis-Mons.

Disciplines enseignées

- **Département de formation musicale**
Formation musicale / musique au bac / analyse / histoire des musiques actuelles / éveil musical et chorégraphique
- **Département des Instruments polyphoniques**
Piano / guitare classique / accordéon / harpe / percussions classiques
- **Département des Instruments à cordes**
Violon / alto / violoncelle / contrebasse
- **Département des Arts de la Scène**
Danse contemporaine / danse classique / chant lyrique et technique vocale / théâtre
- **Département Instruments Anciens**
Flûte à bec / clavecin / viole de gambe / traverso / percussions digitales / basson baroque
- **Département des Instruments à Vent**
Flûte traversière / hautbois / clarinette

/ basson / saxophone / trompette / cor / trombone / tuba

• Département Jazz

Piano jazz / guitare jazz / guitare basse et contrebasse / batterie / saxophone / instruments « nouvelle lutherie »

• Pratiques collectives

Orchestre cycle I et orchestre cycle II - III / ensemble Telemann / atelier de Musique Ancienne / atelier multi instruments premier cycle / ateliers de musique de chambre / ateliers jazz / ensemble à vent premier cycle / chant choral



MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

41, rue G. Anthoinoz de Gaulle
91200 Athis-Mons

Tél. : 01 69 38 07 85

Fax : 01 69 38 77 54

Nouveau site Internet :

www.maisondebanlieue.fr

Directeur : Béatrix Goenutte

L'association, créée en juin 2001, regroupe des personnes sensibles aux questions de l'éducation, de l'histoire, du patrimoine, de l'architecture, du paysage... en banlieue. Comment se sont fabriquées et se transforment les villes d'art Modeste et d'histoires Simples où nous habitons, travaillons? Elle est soutenue par la CALPE, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France, le ministère de la Culture et de la Communication et la Politique de la ville.

Elle propose :

- Des expositions, accompagnées de publications (cahiers, dossiers) et d'animations (visites commentées, rencontres, balades urbaines).
- Des actions culturelles en direction des scolaires (de la maternelle à l'université), du tout public (parcours patrimoniaux) et des professionnels (enseignants, services municipaux...). ainsi qu'un espace enseignants en ligne : www.maisondebanlieue.fr, rubrique Enseignants
- Un centre de documentation rassemblant ouvrages, films, photographies, plans... Sur rendez-vous au 01 69 38 93 82. Catalogue en ligne : [20 / Juvisy Cahier spécial rentrée / Septembre 2012](http://www.mai-

</div>
<div data-bbox=)

sondebanlieue.fr > rubrique centre de documentation

L'équipe :

Pascal Martin, président

Béatrix Goeneutte, directrice

Marie Lemoine, chargée des publics et de la communication

Patricia Wilhelm-Chevallier, documentaliste

Expositions 2012-2013

6 octobre – 19 décembre 2012 : Quand passent les usines... Habitants et territoire en Essonne et en Europe. Réalisation : Sylvie Contrefois, sociologue, dans le cadre d'un programme de recherche européen.

Janvier – juillet 2013 : La vraie nature de la banlieue : exemples essonniers.

Publications

• Cahier n° 18 : « Tandis que sous le pont... Ponts et ouvrages d'art en Essonne » (2012).

• Cahier n° 19 : « La vraie nature de la banlieue : exemples essonniers » (2013). **Tarifs** : 10€ (8€ adhérents), en vente sur place ou par correspondance

Adhérer, réadhérer

C'est soutenir et partager nos actions, recevoir l'information à domicile et bénéficier d'un tarif préférentiel pour nos publications et activités. **Tarifs** 10€ ou 18€ avec le cahier n°18 ou 19€ / personnes morales (associations, collectivités) : 25€ ou 33€ avec le cahier n°18 ou 19.



MÉDIATHÈQUES DES PORTES DE L'ESSONNE

www.mediatheques.portessesonne.fr

Le réseau des médiathèques a pour ambition d'offrir des lieux privilégiés d'accès aux savoirs et à la connaissance, aux loisirs et à la culture pour l'épanouissement de chacun. La consultation sur place de tous les documents est libre et gratuite.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tout habitant de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne.

- 5 médiathèques
- Un fonds commun de 200 000 documents
- Des professionnels pour vous accueillir, vous guider et vous conseiller
- La gratuité pour les habitants de la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
- Une carte unique, valable dans les 5 médiathèques
- La possibilité d'emprunt et de retour dans toutes les médiathèques
- Un site Internet commun : <http://mediatheques.portessesonne.fr> pour rechercher un livre, un CD, un DVD, vous connecter à votre compte-lecteur, accéder au calendrier de nos manifestations, découvrir les nouveautés et les coups de cœurs des bibliothécaires
- Accès gratuit à l'ensemble de l'offre multimédia : 1 espace multimédia dans les médiathèques Raymond Queneau et Simone de Beauvoir ; des ordinateurs en accès libre dans chaque médiathèque du réseau.
- Des rendez-vous réguliers : Racontines, Marmotines (des histoires pour les petits), Ateliers d'écriture, Plages -lecture, Accueil de groupes (crèches, établissements scolaires, réseau linguistique, etc.)
- Des rendez-vous culturels : rencontres/débats, conférences, expositions, petites formes théâtrales, musicales, projections, etc.
- Des partenariats réguliers avec les acteurs culturels, sociaux, associatifs et éducatifs du territoire.

Pour vous inscrire

Vous devez présenter :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- une pièce d'identité (ou un livret de famille pour les enfants)

- pour les moins de 14 ans : une autorisation parentale

ATHIS-MONS

Médiathèque Simone de Beauvoir

45, rue Geneviève Anthonioz de Gaulle
Tél. 01 69 57 81 81

Médiathèque du Val

Rue Marc Sangnier
Tél. : 01 69 57 82 20

Médiathèque René Goscinny

Place Mendès France
Tél. : 01 69 57 82 40

JUVISY-SUR-ORGE

Médiathèque Raymond Queneau

Place Jean Durix (accès 37-39 Grande rue ou 3, rue Piver)
Tél. 01 69 57 82 00

Nouveaux horaires à partir

de septembre 2012 :

Mardi: 15h-18h
Mercredi : 10h-19h
Vendredi : 15h-18h
Samedi : 10h-18h

PARAY-VIEILLE-POSTE

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

43, avenue Aristide Briand
Tél. : 01 69 57 82 30



Situé à la Maison des Solidarités depuis 2010, le Centre Communal d'Action Sociale a pour rôle d'accueillir, d'orienter et de conseiller toutes personnes désireuses d'accéder à leurs droits. Examen des demandes d'aides financières, instructions des dossiers, orientation vers les différents partenaires, il accompagne les usagers dans leurs projets professionnels ou de formations et lutte contre les diverses exclusions.

Il propose également chaque année plusieurs événements et activités : Information, voyage d'été et sortie familiale dans la période de Noël.

Enfin, après évaluation de la situation par un travailleur social, le CCAS de Juvisy peut accorder des aides financières. Elles peuvent être liées au transport, à la scolarité, au logement ou encore à l'énergie, etc.

Renseignements 01 69 54 23 30

Toutes les aides à votre portée

LE QUOTIENT FAMILIAL

La détermination du quotient familial permet de fixer la participation des familles en tenant compte de leurs ressources.

Quand faire établir votre quotient ?

Dans tous les cas avant le 30 septembre 2012, afin de pouvoir établir la première facture de cantine par exemple, au tarif correspondant à la tranche de votre quotient.

Comment faire établir votre quotient ?

- Se présenter à la journée des associations le samedi 15 septembre 2012 au gymnase Ladoumègue

- Se présenter à l'espace Marianne (25 Grande rue / place Anatole France), ou au service Solidarité (5, avenue François Mitterrand à Athis Mons) aux heures d'ouverture

- Par correspondance, en retournant à la Mairie le formulaire (page 23), complété et accompagné des pièces demandées. Pour les non Juvisiens, un tarif Hors Commune (HC) est appliqué pour chaque activité (sauf pour les classes de découverte). Toutefois, il est demandé au moment de l'inscription de fournir les bulletins de salaire.

Quelles pièces fournir ?

1) vous calculez votre quotient familial pour la 1^{ère} fois : joignez les documents justificatifs (employeur, famille, revenus...) indiqués sur le formulaire.

2) votre quotient a déjà été calculé en 2011/2012 et votre situation n'a pas changé, il suffit simplement de remplir le formulaire et de joindre votre attestation CAF. Toute situation particulière peut être

examinée à votre demande.

Comment est calculé le quotient familial ?

Les ressources prises en compte (salaires ou indemnités, pension alimentaire, allocations familiales...) sont diminuées d'un montant forfaitaire si vous rentrez dans l'une des catégories suivantes :

Personne seule non hébergée :

350,00€

Couple 2 salaires avec un enfant :

431,00€

Famille monoparentale avec un enfant :

431,00€

Majoration par enfant à charge supplémentaire à compter du second enfant :

83,00€

Famille dont un des membres est handicapé, titulaire de la carte d'invalidité :

488,00€

Le résultat obtenu est ensuite divisé par le nombre de personnes rattachées au foyer. Une fois le calcul effectué, une carte indiquant votre quotient vous sera délivrée.

AIDE AUX JEUNES JUVISIENS DE MOINS DE 20 ANS

Vos enfants ont moins de 20 ans au 31/12/2012 et pratiquent une activité sportive. Sous condition de ressources, vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce :

LE TICKET LOISIRS

Attribué par la CAF pour les 6 à 15 ans. Pour toute info connectez-vous sur caf.fr ou téléphonez au 0820 25 91 10.

L'ALLOCATION SPORTIVE

Versée par la Ville pour les moins de

QF	Tranches en euros
1A	< 207,00
1B	207,01 à 259,00
2	259,01 à 323,00
3	323,01 à 404,00
4	404,01 à 505,00
5	505,01 à 631,00
6	631,01 à 790,00
7	790,01 à 987,00
8	987,01 à 1 234,00
9	1 234,01 à 1 542,00
10	1 542,01 à 1 928,00
11	> 1 928,00

6 ans et les 16-20 ans. Elle complète le dispositif précédent pour les enfants qui pratiquent une activité sportive dans une association de la ville. Les ressources doivent être inférieures au QF 4. La demande est à faire auprès de l'association et à transmettre au service Solidarité avec les documents indiqués sur l'imprimé.

LES TICKETS JEUNES DE LA CARTE JEUNES 91

Certaines associations prennent les tickets jeunes délivrés par le Conseil général de l'Essonne. Pour toute info, connectez-vous sur www.cartejeune91.fr

QUOTIENT FAMILIAL 2012 – 2013

Monsieur

Madame

Nom.....

Nom.....

Prénom.....

Prénom.....

Téléphone

Téléphone

EMPLOYEUR

Vous avez fait calculer votre QF 2011/2012 et vous n'avez pas changé d'employeur, cocher cette case

Sinon, en cas de première demande ou de nouvel employeur, joindre le dernier bulletin de salaire

Vous avez fait calculer votre QF 2011/2012 et vous n'avez pas changé d'adresse, cocher cette case

Sinon, en cas de première demande ou de changement d'adresse, joindre un justificatif de domicile : quittance de loyer, facture gaz, électricité, attestation d'hébergement...

Adresse

FAMILLE

NOM PRENOM DES ENFANTS

DATE NAISSANCE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Si votre situation familiale n'a pas changé depuis le calcul du QF 2011/2012, cocher cette case

Sinon, en cas de 1^{ère} demande ou de changement de situation (naissance, mariage, séparation...), joindre un justificatif : livret de famille, jugement de divorce, non conciliation...

RESSOURCES

Vous avez fait calculer votre QF 2011/2012 et déjà fourni votre avis d'imposition 2011 cocher cette case €

Vous ne souhaitez pas communiquer vos ressources et le QF 11 vous sera appliqué, cocher cette case €

Sinon, en cas de première demande joindre l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010 et/ou tout autre justificatif de ressources selon votre situation : Assedic, indemnités journalières de la Sécurité Sociale, pension d'invalidité, pension alimentaire, allocation de parent isolé...

Dans tous les cas, joindre obligatoirement

- La dernière notification de paiement des allocations familiales
- Un certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à Juvisy-sur-Orge le :

Signature :



Toute l'année, les services municipaux vous accueillent

ESPACE MARIANNE

25, Grande rue – Place Anatole France
Tél. : 01 69 12 50 00
espace-marianne@mairie-juvisy.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h
et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h et 13h30-19h

Jeudi : Fermé le matin et 13h30-17h

Samedi : 9h-12h et fermé l'après-midi

ETAT CIVIL – ADMINISTRATION GENERALE

etat-civil@mairie-juvisy.fr

PETITE ENFANCE

service.petite.enfance@mairie-juvisy.fr

EDUCATION

service.enfance@mairie-juvisy.fr

RETRAITES

retraites@mairie-juvisy.fr

HABITAT-LOGEMENT

logement@mairie-juvisy.fr

AMENAGEMENT URBAIN

urbanisme@mairie-juvisy.fr

PROPRIETE DUCASTEL

1, rue de l'Observatoire –
Parc de la Mairie
Tél. : 01 69 12 50 30
staue@mairie-juvisy.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Fermé le jeudi matin.

HÔTEL DE VILLE

6, rue Piver
Tél. : 01 69 12 50 00
mairie@mairie-juvisy.fr

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

Animation locale, sports, vie associa-
tive, mission jeunesse et démocratie
participative

Tél. : 01 69 12 50 49
vielocale@mairie-juvisy.fr

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h et 13h30-18h

Samedi : Fermé

POLICE CITOYENNE

Tél. : 01 69 56 52 41
police-municipale@mairie-juvisy.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h

RELATIONS INTERNATIONALES

Tél. : 01 69 12 50 02
maisondesjumelages@mairie-juvisy.fr

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h30

et fermé l'après-midi

Samedi : Fermé

JUVISY PROXIMITE

Tél. : 01 69 12 50 50
proxim@mairie-juvisy.fr

MAISON DES SOLIDARITES

Espace Pyramide –
5, avenue François Mitterrand
91200 ATHIS-MONS
Tél. : 01 69 54 23 30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi, mardi et mercredi :
9h-12h30 et 13h30-17h30

Jeudi : Fermé le matin et
13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h



Crédit photo : D.Calin

Toutes les infos sur www.juvisy.fr